

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7295226901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.20minutes.fr/al/7295226901>

Cette annonce a été mise en ligne le **23 juin 2022** sur **20 Minutes**
Pour le département : **35 - ILLE ET VILAINE**



*Cabinet d'avocats
HOUDAN LEGRAND RÉTIF
4 Boulevard Georges Pompidou
14000 CAEN*

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 22 juin 2022

Dénomination : MGB INVEST.

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 3 RUE DU CENTRE, 35590 St Gilles.

Objet : - L'activité de mandataire social, - Toutes prestations de services commerciaux, - Toute activité de conseil et d'assistance et toutes prestations de services aux entreprises dans le respect de la réglementation en vigueur, - L'activité de société holding et d'animation de société, - Le développement de tous réseaux et de toute activité commerciale dans le domaine de l'habitat, de la décoration, de l'équipement et du bien-être, et le négoce de tous produits textiles ou autres, - L'activité de gestion de trésorerie, - Le pilotage de dossiers et l'assistance dans le montage de dossier pour le compte des filiales, -

La constitution et le développement de tout patrimoine immobilier ou mobilier, la gestion de ce patrimoine, - La prise et la gestion de participations dans toute société civile ou commerciale, directement ou indirectement, - Accessoirement, la vente de ses participations, biens et droits immobiliers..

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1.000 euros divisé en 1000 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable des associés. Les décisions d'agrément sont prises par la collectivité des associés et adoptées aux conditions de quorum et de majorité prévues en cas d'Assemblée Générale Extraordinaire..

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Madame MARIE BEUCHER 3 RUE DU CENTRE 35590 St Gilles.

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

Pour avis.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

